

Questions orales

ON DEMANDE UNE NOUVELLE POLITIQUE

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, le ministre se contredit. J'ai le compte rendu de comité, et le ministre dit: M. Stevens a mandaté M. Saunders pour rationaliser les opérations des chantiers.

Le ministre ne croit-il pas qu'il serait préférable d'établir une politique de chantiers maritimes, de créer des emplois dans tous les chantiers, plutôt que d'essayer d'en fermer?

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, c'est exactement ce que je dis, qu'il faut trouver une solution afin d'améliorer les chantiers navals au Canada, et nous avons demandé aux intervenants de nous soumettre de nouvelles idées afin d'améliorer les chantiers navals déjà existants partout au Canada, afin de les rendre plus rentables et plus productifs. Nous ne pouvons demander plus que cela.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

L'IMPORTANCE DU SERVICE POSTAL POUR LES PERSONNES
ÂGÉES

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de Postes Canada. Les personnes âgées et les handicapés comptent sur la poste probablement plus que tout autre groupe, non seulement pour recevoir leurs chèques de pension, mais aussi pour communiquer avec leurs parents et amis. Comment le ministre peut-il songer à réduire le service postal à trois jours par semaine vu l'importance de ce service pour les personnes âgées et les handicapés, de même que bien d'autres Canadiens?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, je pense avoir déjà répondu à cette question ces deux derniers jours. J'ai dit que nous examinons diverses possibilités pour parvenir à l'autonomie d'ici deux ans. En toute honnêteté, nous devons examiner toutes les possibilités et la distribution un jour sur deux en est une. Nous ne retiendrons peut-être pas cette solution, mais nous devons l'examiner.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE TENIR DES AUDIENCES
PUBLIQUES À PROPOS DU PROJET DE DISTRIBUTION UN JOUR
SUR DEUX

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Peut-il garantir à la Chambre que, s'il opte pour une des possibilités qu'il est en train d'examiner, il tiendra auparavant de pleines audiences publiques sur les conséquences de sa décision pour que divers programmes, comme celui qui permet aux facteurs de s'occuper des personnes âgées, ne soient pas éliminés ou affaiblis?

● (1440)

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, je peux garantir une chose au député, soit que, peu importe la décision qui sera prise, elle sera à l'avantage de tous les Canadiens.

Des voix: Oh, oh!

L'ENVIRONNEMENT

LA POLLUTION DE LA RIVIÈRE NIAGARA—LES DISCUSSIONS DU
MINISTRE AVEC LES AUTORITÉS AMÉRICAINES

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Au cours de la fin de semaine, le ministre s'est rendu à Washington pour discuter de la question du futur nettoyage des dépotoirs chimiques le long de la rivière Niagara. A part les discussions concernant ce projet, le ministre a-t-il obtenu des autorités américaines concernées qu'elles s'engagent résolument à faire cesser immédiatement les déversements de dioxines en provenance de Buffalo dans l'État de New-York ou de détourner les égouts de ces villes? Dans la négative, pourquoi pas?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député se félicitera d'apprendre que les négociations et les discussions que j'ai eues avec les responsables de l'Agence de protection de l'environnement ont surtout porté sur l'ensemble de la situation dans cette localité et sur la nécessité de réduire très sensiblement les déversements toxiques dans la rivière Niagara. Nous n'avons pas parlé des sources individuelles de pollution qu'il s'agisse de l'industrie, des municipalités ou de sites d'enfouissement. Mais j'ai signalé cette dernière source de pollution car les données publiées par le ministère de l'Environnement la semaine dernière se rapportaient précisément à ce site-là. J'ai donc pris des dispositions pour que l'Agence reçoive les données en question. C'est chose faite maintenant, mais elle ne les a pas encore analysées. Ses responsables m'ont promis de le faire et de discuter du problème dans le contexte de l'accord global que nous venons de conclure avec Washington cette semaine.

LES RELATIONS DU MINISTRE AVEC SON HOMOLOGUE
PROVINCIAL

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, c'est également au ministre de l'Environnement que je m'adresse. La veille de son départ pour Washington et également à Washington, pourquoi a-t-il déclaré publiquement qu'il était en désaccord avec son collègue ontarien sur la façon d'enrayer la pollution toxique du lac Ontario, indiquant ainsi en quelque sorte au gouvernement américain que le gouvernement du Canada se contenterait d'un plan d'assainissement de deuxième ordre? Pourquoi a-t-il agi ainsi?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le fait est qu'il ne s'agit pas d'un plan de deuxième ordre. C'est la première fois que le gouvernement du Canada parvient à conclure un accord avec celui des États-Unis en vue de réduire fortement le déversement de substances toxiques dans un cours d'eau transfrontalier. Il fixe un objectif précis, soit 1995. Il établit un échéancier pour ce qui est de réduire les déversements toxiques de 50 p. 100. Nous avons convenu que cela servirait de point de repère pour nous guider dans chaque décision qui sera prise à cet égard. Nous mobilisons les meilleures équipes de scientifiques pour nous aider à préciser les objectifs et les échéanciers. D'ici juillet 1987, nous espérons avoir mis en oeuvre le meilleur programme de réduction des déversements de produits toxiques que nos deux pays aient jamais élaboré.